

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-CF427

présenté par

Mme Amiot, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élixa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

**ARTICLE 27****ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

| <b>Programmes</b>   | <b>+</b> | <b>-</b> |
|---|----------|----------|
| Presse et médias  | 0        | 100      |
| Livre et industries culturelles   | 0        | 0        |
| Plan de lutte contre l'urgence climatique dans le traitement médiatique ( <i>ligne nouvelle</i> ) | 100      | 0        |
| <b>TOTAUX</b>   | 100      | 100      |
| <b>SOLDE</b>  | 0        |          |

---

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel, nous proposons la mise en oeuvre d'un plan de lutte contre l'urgence climatique, dans le traitement médiatique.

Le samedi 16 avril dernier, Monsieur le Président de la République, semblait vouloir mettre le cap sur l'écologie. "*La politique que je mènerai dans les cinq ans à venir sera écologique ou ne sera pas. Mon prochain Premier ministre sera directement chargé de la planification écologique*". Depuis sa réélection, les actes dans ce sens se font attendre. Le 4 avril 2022, les experts du climat de l'ONU et membres du Giec ont publié un nouveau rapport consacré aux conséquences du dérèglement climatique et aux solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces préconisations ont pour objectif de limiter à 1,5 degré celsius le réchauffement, conformément aux engagements pris par l'Accord de Paris.

Ce qui aurait dû faire l'effet d'une bombe médiatique n'a pas été que très peu repris par les chaînes de télévisions françaises. Les mentions de ce rapport ont varié « *entre "rien" et "quasi rien"* », selon l'association Plus de climat dans les médias. Pas un mot aux JT de TF1, et de M6 ; une minute sur France 2 ; seulement quelques rapides mentions dans les éditions régionales de France 3 et Arte. Surtout, aucun auteur du rapport du Giec invité ou interviewé, absence totale de journaliste environnement en plateau.

L'été 2022 nous a pourtant rappelé l'ampleur de l'urgence : incendies, sécheresse extrême, manque d'eau, tempêtes, inondations, épisodes caniculaires ... Pourtant, le traitement médiatique de ces « épisodes » a quasi systématiquement exclu la causalité entre ces événements et le dérèglement climatique. Seuls 8% des articles de presse du mois d'août ont fait le lien entre la multiplication des feux et la crise climatique.

Pourtant, parmi les révélations du rapport, 3,3 à 3,6 milliards d'êtres humains sont déjà exposés aux conséquences dramatiques du dérèglement climatique, lesquelles menacent à terme l'ensemble de l'humanité. Le Giec mentionne à de nombreuses reprises le rôle central des médias dans l'appropriation politique et citoyenne de l'urgence climatique. Ainsi, l'ARCOM doit se faire garante d'une exemplarité de traitement médiatique, tant en matière de diffusion de l'information que de représentation effective des experts du climat. Dans ce sens, un collectif de près de 600 professionnels des médias a d'ailleurs signé une tribune et une charte « *pour un journalisme à la hauteur de l'écologie* », le 14 septembre dernier.

Puisqu'une démocratie commence avec des citoyens et des citoyennes bien informé.e.s, il semble vital – alors que l'urgence de la question climatique nous concerne toutes et tous – que les médias d'information et par incidence l'ARCOM s'astreignent à un plan de lutte contre l'urgence climatique, en en garantissant un traitement exemplaire.

Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons avec cet amendement d'appel le transfert des crédits de l'action 02 – Aides à la presse du programme 180 Presse et médias à hauteur de 100 euros en autorisations d'engagement et 100 euros en crédits de paiement vers un nouveau programme intitulé "Plan de lutte contre l'urgence climatique dans le traitement médiatique".